

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2020

Le Lundi 23 novembre 2020 à 19 heures se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur SERVIAN Bruno, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 19/11/2020

Présents : Bruno SERVIAN - Martine CARAYON - Stéphane PHILIBERT - Sonia CHOVIN - Pédro SANCHEZ - Rémi BRET - Christelle CHEVALIER - Laurent IMBERT - Céline FERRAND - Pierrick CLARET - Ellen PETIT – Didier LEJOUR – Michèle BLESSON – Marie-Danielle GELIBERT

Excusé :

Pouvoir : Frédérique MARTY à Stéphane PHILIBERT

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane PHILIBERT

Adoption du compte rendu du conseil municipal du 26 Octobre 2020

Le compte rendu du conseil municipal du 26 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

Modification de l'ordre du jour. Le point sur la demande de subvention régionale est rajouté.

1-Demande de subvention régionale

Suite à la présentation par M. Daragon du Bonus relance en conférence des Maires du 18 novembre dernier et après avoir échangé avec la Région Auvergne Rhône Alpes, la commune va déposer une demande de subvention.

La Région rappelle que le projet d'aménagement du cœur de village déposé l'an dernier n'a pas fait l'objet d'un accord de subvention. Il serait possible de flécher ces travaux sur l'enveloppe du Bonus Relance.

Ainsi, le maire rappelle la délibération du 21 janvier 2019 concernant le plan de financement des travaux du cœur du village ainsi que la délibération du 14 septembre dernier pour l'attribution des marches de travaux.

Ainsi le montant global des travaux lié à l'opération du cœur de village est affiné est se reparti comme suit :

1) Aménagement Cœur du village

DEPENSES	234 547	RECETTES	100%	234 547
Maitrise œuvre	4 800	Département Hors Voirie	28%	44 699
Marché Global HT (3 lots)	165 515	Département Voirie Tapis		18 540

LOT 1 Terrassement	86 285	Département Bordure		3 504
LOT 2 Maçonnerie	33 456	Région Bonus relance	10%	23 455
LOT 3 Serrurerie	45 774	Commune	32%	74 840
Plantations	4 508	Agglo fond de concours (40%)	30%	69 509
Mur soutènement	16 680			
Avenant 1 Lot N°1	4 125			
Etanchéité	20 160			
Protection	340			
Mobilier	3 720			
Jeux	10 800			
Panneau d'information	3 899			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- D'approuver les travaux proposés
- De solliciter des subventions auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes
- D'autoriser le Maire à signer tous documents utiles à ce sujet.

2- Convention Eau 2021-2026 :

Pour rappel, nous avons signé en 2020 deux conventions semestrielles pour la délégation de la compétence Eau avec peu de directives pour la formalisation et le suivi des conventions. Le 12/11/2020, un nouveau projet de convention pour la période 2021-2026 nous a été adressée par la régie des eaux de Valence Agglo.

Cette nouvelle convention est accompagnée d'une note de la DGCL expliquant les modalités budgétaires et comptables liées à la mise en œuvre de la délégation de compétence en matière d'eau et assainissement.

Cette note et la convention ne vont pas clairement dans le sens de la loi de décembre 2019. Cette convention a été évoquée lors du bureau des maires de l'Agglo le mercredi 18 novembre 2020 où monsieur le Maire a demandé des informations complémentaires.

Ainsi, une rencontre a été organisée ce jour avec Monsieur BRARD, BARTHELON et DURAND de valence Agglo.

Le dossier est en encours d'étude et les éléments de la convention vont être affinés.

Cependant, la note de la DGCL prévoit pour la commune délégataire la clôture et le transfert du budget annexe EAU dans le budget principal de la commune au 31/12/2020.

Ensuite le suivi budgétaire de la délégation eau peut être assuré soit en recréant un budget annexe dédié soit en instaurant un suivi spécifique des dépenses et recettes au sein du budget principal.

La question demeure sur la reprise de l'excédent, pour lequel un calcul complexe est proposé par l'Agglo. Pour information, les autres communes (mais pas les syndicats) ont toutes transférées leur excédent.

Les élus souhaitent négocier au mieux une convention sur 6 ans.

Le fonctionnement (hors facturation et gestion de l'usager) sera assuré par la commune, les investissements sont pris en charge par l'agglo dans le cadre d'un budget annexe.

3- Rythmes scolaires 2021-2024 pour Pedt

L'éducation nationale nous précise que dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires l'organisation du temps scolaire (OTS) est à présenter et valider en conseil d'école et à transmettre avant le 15/12/2020.

Ainsi un questionnaire a été mis en ligne afin d'avoir l'avis de chaque famille concernée (1 vote par famille) et le conseil d'école est prévu le jeudi 3 décembre pour les 2 écoles.

A date, sur 68 retours du questionnaire 57 % sont favorable à la semaine à 4 jours et 43% favorable à 4.5 jours

Pour la semaine à 4.5 jours, l'aide de l'état serait maintenue.

Pour la semaine à 4 jours, cela nécessite la modification des plannings des agents périscolaire et des ATSEM et il faudrait organiser la mise en place d'un accueil du mercredi dans le cadre d'un ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) avec l'accréditation et financement CAF (et personnel avec BADF et BAFA).

Les représentants de la Mairie au Conseil d'école (Bruno SERVIAN et Martine CARAYON) se positionnent suivant la majorité des enseignants soit la semaine à 4.5 jours.

Rémi BRET et Christelle CHEVALLIER souhaitent connaître le positionnement du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se POSITIONNE de la façon suivante :

-Pour 9 voix : Favorable AU MAINTIEN de la semaine à 4,5 jours

-Pour 2 voix : Favorable AU PASSAGE à la semaine à 4 jours (Christelle CHEVALIER et Marie-Danielle GELIBERT)

-4 Abstentions, (Pédro SANCHEZ, Sonia CHOVIN, Stéphane PHILIBERT, Frédérique MARTY (pouvoir à Stéphane PHILIBERT)

- Donc au conseil d'écoles du 3 décembre les élus voteront pour le MAINTIEN de la semaine à 4,5 jours

3- Info PLU

Monsieur le Maire expose qu'un rendez-vous a eu lieu le 29 octobre dernier avec Monsieur Nicolas BREUILLOT et Madame Lola HUBAUD du cabinet Alpicité.

Ce cabinet, basé à Embrun (05), a repris la Ste KAX de Messieurs BONNARDEL et MICHO.

Alpicité a indiqué qu'un PLU n'est pas obligatoire mais il faut se positionner avant fin 2020.

Lors de cette rencontre il a été évoqué la possibilité de rester au RNU si le Cu déposé par la commune est favorable.

(Le 25/11/2020, la préfecture a émis un avis défavorable au Cu)

4 - Point info sur le projet du restaurant scolaire

Préprojet présenté aux Maire et Adjoints le jeudi 19 novembre par Mme Audrey MAXIT architecte. Projection des éléments concernant le projet situé conjointement au local de l'ancienne Poste qui sert de 5eme classe actuellement.

5- Point info sur les travaux en cours Cœur de village

Le coulage du béton désactivé des trottoirs est en cours, ainsi que la réalisation du plateau traversant devant salle communale. Une période de séchage de 3 semaines est nécessaire et une déviation par la place de la mairie a été mise en place.

Les balustrades sont finies et les passerelles seront bientôt mises en peinture.

Concernant les ponts, nous attendons un devis pour la réalisation de l'étanchéité des ouvrages.

L'enrobé sera programmé mi-décembre ou en janvier si aléas.

Des candélabres ainsi et les arbres sont en cours de choix (Tilleuls et Erables).

6- Avenant au marché « Travaux de cœur du village » lot 1 Voirie Terrassement

Vu la délibération du 14/09/2020 qui, dans le cadre du marché n°2020.01 pour les Travaux de réaménagement du cœur de Village, attribue les marches
CONSIDERANT qu'il convient de prendre un avenant au Mapa n°2020.01 pour le lot 1 Voirie terrassement rendu nécessaire pour des ajustements techniques

AVENANT 1 lot 1 Grave sous trottoirs

Considérant que le maître d'œuvre n'a pas prévu dans le marché (ni en lot 1, ni en lot 2) la préparation des sous couches des trottoirs avant la pose des 15 cm de béton désactivé prévu au lot n°2, il convient de rajouter cette prestation au lot 1 du présent marché.

A la demande du maître d'œuvre et suite à la proposition de prix de l'entreprise Echevin TP du 17/11/2020

Rajout d'une ligne au BPU et DQE

Fourniture et mise en place de grave 0/31.5 sur les trottoirs.

Réglage manuellement et compactage

Soit 550 m² x 7.50€ HT = 4125,00€ HT + TVA 20% = 4950,00TTC

AVENANT de +4.81 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant au marché pour le montant indiqués ci-dessus ou toutes pièces relatives à ce dossier.

7- Point info sur les travaux fibre et Orange

Partie FIBRE : le local Fibre est hors d'eau, et les chambres de tirages sont posées.

« La phase étude » du déploiement de la fibre (8mois) est en cours pour le village et pour ce faire le fichier des adresses a été transmis à ADN. « La phase chantier » de plus d'un an aura lieu ensuite.

On espère être raccorder pour fin 2022.

Partie MOBILE : Des réhausses ont été posées sur les antennes TGV et la mise en service devrait se faire sous peu.

Le préfet a relancé les services d'ORANGE pour finaliser les travaux suite à la neige du 14 novembre dernier.

Les agents communaux ont réalisé de l'élagage au chemin des sables pour faciliter le raccordement orange des sinistres.

8 -Bulletin 2021

Peu d'articles cette année du fait de l'annulation des manifestations en raison de la crise sanitaire. Une page sur l'histoire de Montvendre sera intégrée.

- QUESTIONS DIVERSES

* Etude en cours pour la mise en place de colis pour les aînés en remplacement du repas des anciens.

* Marie-Danielle Gélibert demande que des travaux dérasement soient entrepris sur les routes communales et notamment route de la garenne.

* Marie-Danielle Gélibert demande des précisions sur le pacte fiscal et l'IFER : nous n'avons pas eu de retour de la part de l'agglo.

* Marie-Danielle Gélibert demande où en est le dossier Oscar GRAZ : Le comité médicale du centre de gestion a rendu le 6 octobre dernier son avis sur l'aptitude de l'agent. L'instruction du dossier suit son cours.

* Le maire indique qu'une société privée de gardiennage effectue des rondes de surveillance la nuit sur Montvendre.

* Les travaux d'aménagement de « l'entrée Est » Route de Barcelonne se feront en 2021 après le lancement d'un appel d'offres.

Fin de la séance à 22h15

Prochain conseil le lundi 14 décembre 2020

Le Maire
Bruno SERVIAN



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Servian', written over a horizontal line.